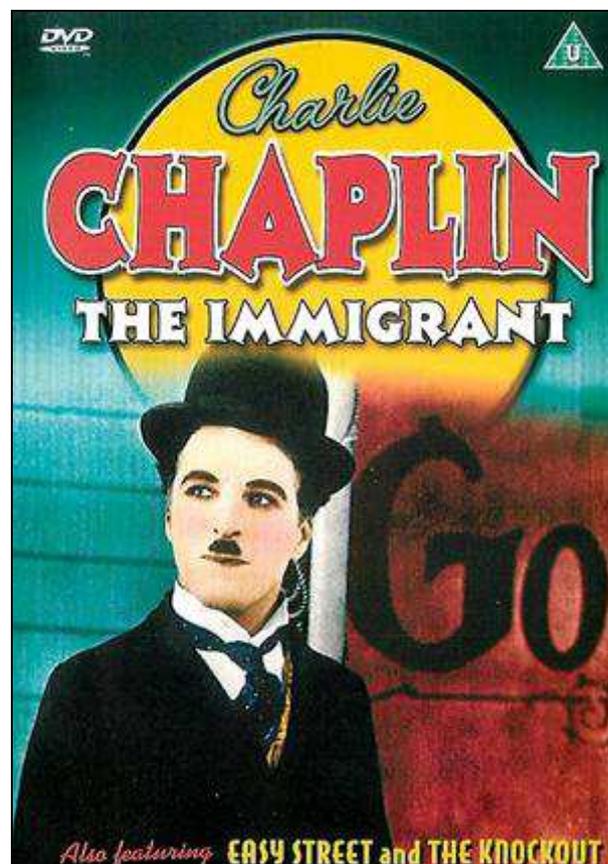
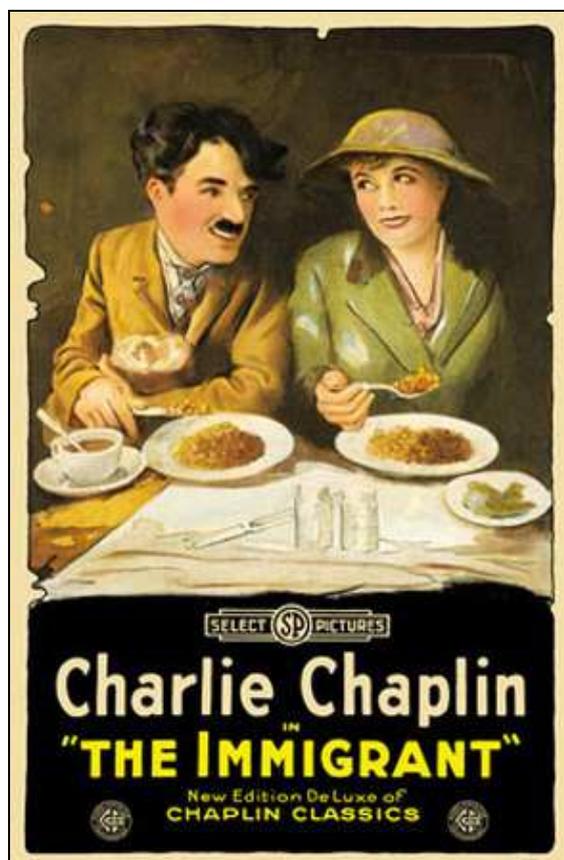


Un siècle d'immigration en France et ses résonances montbrisonnaises

Richard Bouligaud



Dès le départ, compte tenu du thème de ce 13^e Printemps de l'Histoire : "D'où viennent les Montbrisonnais ?" nous nous sommes placés dans l'optique de l'apport de l'immigration sur la population montbrisonnaise qui ne cesse d'augmenter depuis plus d'un siècle (voir la communication de Maurice Damon). Pour nous, il apparaissait clair que des apports "extérieurs" étaient essentiels dans cette augmentation qui ne pouvait pas seulement s'expliquer par un accroissement naturel. Ainsi une explication globale nous semblait incontournable pour donner des repères à partir desquels les auditeurs pourraient ensuite faire des comparaisons, des parallèles et des liens avec les exposés plus circonscrits au Montbrisonnais. Connaître la globalité du phénomène d'immigration, c'est permettre la compréhension de l'immigration d'un point de vue plus local.

Face à ce thème de l'immigration, nous avons pu rapidement constater que traiter la question nous amenait à nous heurter à un double écueil : celui de raconter une histoire polémique certes, mais également celui qui relève de la géographie. Ici, nous réaliserons donc une explication alliant géographie, histoire et société.

L'exposé sur un siècle d'immigration en France et ses résonances montbrisonnaises tentera de répondre aux questions telles que : quand on évoque le terme immigration, de quoi parle-t-on ? Comment cette immigration en France s'est passée depuis un siècle (de manière très schématique pour faire comprendre ce que c'est) ? Le Montbrisonnais est-il au diapason des grands mouvements nationaux ou départementaux ? Retrouve-t-on les mouvements et les tendances visibles à l'échelle de la France ou existe-t-il des spécificités locales ?

De ce fait, nous adopterons un exposé en quatre temps distincts : d'abord, pour terminer l'introduction, nous réaliserons un peu de philologie, afin de redonner du sens aux mots qui sont utilisés dans le cadre même de cet exposé. Ensuite, nous recadrerons par la présentation de la trame historique des grands mouvements d'immigration. De ces faits, nous en donnerons des explications au regard de l'Histoire et des spécificités françaises. Enfin, nous terminerons en réalisant des parallèles, en établissant des conséquences qu'ont impactées les grands mouvements observables en France, sur le Montbrisonnais.

En guise de réelle introduction, il nous faut réaliser un peu de philologie c'est-à-dire revenir sur le sens des mots. Le tout est de bien préciser de quoi on parle car la question est souvent sujette à des polémiques : Immigré, immigrant, immigration, migrant et migration.

Le dernier terme tout d'abord : migration, désigne un déplacement de personnes ou de populations qui passent d'un lieu à un autre, en particulier d'un pays (émigration) dans un autre (immigration) pour des raisons politiques, sociales, économiques ou personnelles, et qui est le fait soit d'une population entière, soit d'individus s'intégrant dans un phénomène de société plus large. Selon un dictionnaire :

Déplacement de personnes pour des raisons professionnelles, d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre à l'intérieur d'un même pays, temporairement ou définitivement. Migrations intérieures, internes ou nationales ; migrations temporaires ; migrations pastorales, rurales.

Le migrant, par extension, est celui qui participe à cette migration. Dans sa définition, migrant est souvent associé à celui de travail ou travailleur. Ainsi, le migrant donne l'immigrant ou l'émigré. Dans le premier cas, il s'agit d'une personne qui part de son pays ou de sa région pour aller dans une autre. Dans le second, il s'agit de celui qui a quitté son pays ou son lieu d'origine pour aller dans un autre, qui lui est étranger. C'est ainsi qu'un immigrant ou un émigré selon le cas est un étranger dans le lieu où il arrive.

L'immigré, est un terme emprunté au latin *immigrare* signifie « venir dans, s'introduire dans » avec une spécialisation du sens en français, en rapport avec la famille de émigrer ou émigration. Le mot désigne donc la personne venant de l'étranger, qui vient travailler, s'installer parfois définitivement. Le terme est parfois connoté de manière négative dans les discours et selon les orientations idéologiques.

Il reste toutefois dans son sens, celui qui a réalisé une immigration, (dernier terme à connaître) qui est l'action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger, définitivement ou pour une longue durée. En France, c'est celui qui n'a pas la nationalité française, qui est né à l'étranger et qui peut devenir français. Ce doit être le pays de naissance qui définit l'immigré et non la nationalité.

Vous l'aurez toutefois compris, on peut aussi réaliser une immigration régionale, de courte durée par exemple.

Dans cette démonstration, nous nous intéresserons donc uniquement à l'immigration lointaine et venant d'autres pays, au regard de la notion de nationalité française. Nous essaierons de mettre en évidence ses conséquences en terme d'augmentation de la population. On renverra d'ores et déjà à d'autres travaux ou exposés qui aborderont le thème des apports des migrations locales ou régionales, sur la population montbrisonnaise.

A présent, nous pouvons en venir à l'histoire globale de l'immigration en France et de son apport dans le montbrisonnais.

1 - La France : un territoire invitant au voyage... à l'immigration

Sans revenir à la nuit des temps ¹, aux Grecs à Marseille ou autres, comme l'influence de ces fameuses hordes barbares et leurs invasions (au lieu du terme de migrations) qui ont marqué pour beaucoup d'entre vous, vos cours d'histoire... nous pouvons revenir sur les vagues d'immigrations qui ont marqué la société française et qui l'ont engendré dans sa composition multiculturelle, actuelle.

En France, nous pouvons distinguer 4 grandes phases d'immigration depuis la fin du XIX^e jusqu'à nos jours (2 documents en guise d'explication, provenant de manuels scolaires).

Une première phase a lieu au cours du XIX^e jusqu'à la guerre de 1914-1918. Les immigrants sont alors difficilement dénombrables, car la France ne possède pas encore d'outils de mesure systématiques. On peut néanmoins dire qu'il s'agit d'une immigration de proximité. Ce sont surtout des personnes provenant des pays limitrophes, principalement, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Suisse et de Pologne.

Il faut savoir, qu'à cette période, ce sont les patrons qui font venir les immigrés. Ils ont des liens avec leurs homologues frontaliers.

Une deuxième phase a lieu après la Grande Guerre jusqu'à 1940. Cette période est marquée par une forte augmentation de l'immigration et par l'arrivée de migrants venant de pays plus lointains. Ainsi, si l'on retrouve les frontaliers italiens, espagnols ou belges, on voit surtout plus de Polonais, de Portugais et d'autres, provenant probablement d'un début de migration des colonies d'Afrique du Nord.

L'Etat a alors plus tendance à organiser cette immigration, en lien avec la demande des industriels. C'est une phase d'immigration de masse.

Il est à noter qu'au cours des années 1930 se développe une xénophobie et une politique d'expulsions.

Une troisième phase se distingue après la seconde guerre mondiale, correspondant aux "Trente glorieuses", avec la reconstruction. Elle s'arrête avec la crise de 1974-1975.

On a toujours la persistance de flux d'immigration venant d'Espagne, du Portugal, de l'Italie... nombreux jusqu'à la fin des années 1960. Pourtant, on voit l'entrée en masse des populations des colonies qui fournissent de gros contingents. Ainsi, on trouve la venue de Marocains et d'Algériens. Ces derniers passent en tête du nombre d'arrivées cumulées en 1982 ². Cette phase est marquée par une période de croissance économique expliquant l'importance des effectifs. En 1975, on estime à 3,5 millions la population immigrée, contre 2,7 millions en 1931 et 1 million en 1901 ³.

Enfin, on trouve une dernière phase qui va de 1975 à aujourd'hui. C'est une phase de suspension de l'immigration, de freinage fort. La question de l'intégration se pose plus spécifiquement, en raison d'une période marquée par un chômage élevé. De nombreux étrangers obtiennent la nationalité française par mariage ou naturalisation. On peut aussi observer une politique de fermeture des frontières mais contrebalancée par une politique de "regroupement familial" par la loi de 1976.

A côté de tout cela, on peut constater une immigration plus internationale, avec des personnes provenant de Turquie, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne (ce qui est récent) et d'Asie.

On fera une remarque générale. Pour ces quatre périodes, on peut s'intéresser à l'évolution des emplois occupés par les immigrés. On observe sur toutes les phases une dominante : l'emploi des immigrés dans la catégorie ouvriers de l'industrie et manutentionnaires.

¹ Revue l'Histoire, Les collections, *Les grandes migrations. De Moïse à la mondialisation*, janvier-mars 2010, n° 46. On nous fait ici un panorama historique global des migrations, mais aussi en nous faisant découvrir les migrations à des moments clefs de l'histoire jusqu'aux effets de la mondialisation.

² Gérard Noiriél, *Atlas de l'immigration en France, Exclusion, intégration...*, éditions Autrement, collection Atlas/Mémoires, Paris, 2002, ISBN 9782746702738, page 12.

³ In G. Noiriél, *Le Creuset français, Histoire de l'immigration (XIX^e - XX^e siècles)*, Le Seuil, 1988. Graphique des principales nationalités lors des trois cycles d'immigration.

Viennent ensuite les emplois dans le commerce ou en tant que domestiques. Enfin, on en retrouve dans l'agriculture et la pêche.

2 - Les raisons de ces immigrations

(Les raisons de cette success story de l'immigration en France)

L'immigration est le produit de plusieurs facteurs. On peut les classer principalement selon trois grandes catégories : immigrations politique, économique et sociale. Ainsi, on immigré pour répondre à une demande de main-d'œuvre et de travailleurs vite disponibles. On immigré en tant que réfugiés politiques ou on immigré pour accéder à une qualité de vie et d'emploi supérieurs à son lieu d'origine. Ce sont des exemples que nous allons à présent préciser, en suivant la chronologie.

En France, l'arrivée massive d'étrangers a commencé à la fin du XIX^e siècle, avec l'industrialisation du pays. La France est alors considérée comme malthusienne. Elle connaît un déficit démographique qui empêche le plein développement économique du pays. Elle a alors recours aux travailleurs immigrés, comme les Belges ou encore les Polonais dans les mines de charbon ou les Italiens dans les métiers de l'industrie, de l'agriculture et dans le secteur du bâtiment, dans le sud-est français.

La poursuite et le renforcement du phénomène s'est fait après la première guerre mondiale, pour pallier les pertes humaines dues à la saignée de 1914-1918, suite à la guerre totale. Il fallait reconstruire et redévelopper les industries notamment. Là aussi, l'attrait des travailleurs pour la France et son économie est essentiel.

Il est à noter, au niveau politique, l'arrivée de réfugiés arméniens et russes blancs, fuyants les persécutions. Le génocide arménien a été en effet, un déclencheur de fuites des populations vers l'Europe et notamment la France ⁴.

La crise de 1929 avec la récession, le fort chômage, marque une période de reflux dans un premier temps. On observe alors une forte augmentation de la xénophobie. En effet, c'est la tendance au repli nationaliste qui se développe, en France comme dans le reste de l'Europe...

Toutefois, les années trente s'installant plus pleinement, on retrouve en France une immigration forte. Cela est la conséquence de la faible natalité et des classes numériquement faibles de 1914-1918. C'est aussi des années marquées du sceau du refuge politique, avec des réfugiés venant de l'Espagne en guerre civile (1936-1939) puis face à la mise en place du franquisme, ou encore la fuite de populations face aux dictatures (Italie) et autres régimes totalitaires (Allemagne nazie et régime de Staline).

A la veille de la guerre, l'importance de ces migrations politiques est non négligeable et la guerre engendrera elle-même jusqu'en 1940 des fuites de certaines populations, comme les Alsaciens-Lorrains, les juifs, etc.

Au cours de la guerre de 1939-1945, la confusion puis l'attitude du gouvernement de Vichy, focalisé sur sa survie, précipitent certaines populations à la migration, à la surveillance, à l'enfermement ou encore à la déportation (terme alors employé...).

C'est après la guerre en 1945 que l'on a besoin à nouveau d'immigrés. Il faut reconstruire évidemment et la France en déficit de natalité doit pourvoir aux besoins de main-d'œuvre. Il s'agit là d'une immigration encadrée, organisée et donc principalement une immigration du travail. Pour accommoder ce besoin, le gouvernement a voté deux ordonnances très importantes en automne de 1945 : l'*Ordonnance du 18 octobre*

⁴ A ce sujet, la question restant sensible entre les communautés turque et arménienne, nous tenons à rappeler les travaux en cours. La question qui ne doit pas être que politique avant d'être traitée scientifiquement, nous renvoyons aux derniers travaux réalisés par Raymond Kevorkian, côté arménien et de Taner Akçam côté turc, pour des regards "lucides et courageux" selon le magazine *l'Histoire*, n° 388, juin 2013, page 94.

A retenir également le livre de Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie, de l'Empire à nos jours*, Chez Tallandier, 2013, 590 pages.

1945, qui faisait l'accès à la nationalité plus « libéralisé », et l'*Ordonnance sur l'entrée et le séjour des étrangers en France*, qui a précisé trois cartes de séjour, d'un, de trois, ou de dix ans, et qui a aussi établi l'Office National d'Immigration (ONI) en novembre 1945.

La situation de la péninsule ibérique face aux dictatures constituera un apport important de travailleurs fuyant ces régimes. Ce sont ici des facteurs économiques doublés de facteurs politiques qui expliqueront ces flux. Il en sera de même pour expliquer la venue d'immigrés d'Afrique du Nord, suite à la décolonisation. Ce sont les arrivées (ou le retour, pour le premier groupe) des pieds-noirs, des harkis...

Enfin, depuis 1974-1975, la crise de l'OPEP, puis l'envolée du chômage qui n'a alors jamais disparu, explique un retour d'une politique de fermeture des frontières. Les immigrations se font plus clandestines pour celles qui sont à buts économiques mais restent ouvertes aux réfugiés politiques. On peut évoquer, en 1982, la régularisation de 130 000 sans-papiers.

L'Etat a aussi ouvert ses frontières à une immigration choisie, sorte de "brain drain" à la française, concernant des populations du monde entier et à l'image du phénomène de mondialisation. Il est à noter que l'immigration se fait dans l'optique d'une recherche de vie meilleure, de la perspective de bons salaires grâce à une monnaie forte, qui font de l'Europe et de la France, un El Dorado pour les futurs migrants du "Sud". Ici, il est question non seulement de motivations économiques mais aussi sociales.

Selon les perspectives économiques, le journal *Le Monde*⁵ et certains spécialistes en démographie avaient évoqué aux débuts des années 2000, d'un besoin de main-d'œuvre immigrée d'ici à 2050, en raison du vieillissement partiel de la population et de l'augmentation de l'espérance de vie. Toutefois, cela semble être à relativiser, face au chômage persistant, à la bonne tenue de la natalité en France (le bon élève de l'Europe) et au recul de l'âge de départ à la retraite.

Evoquons enfin, le cas du Montbrisonnais face à ces réalités et ces facteurs explicatifs.

3 - La situation des populations immigrées du Montbrisonnais, au regard des vagues d'immigration en France depuis un siècle

Si la population montbrisonnaise n'a cessé d'augmenter d'un point de vue numérique sur plus d'un siècle (voir travaux de M. Damon et M. Barou), cela n'est pas seulement le fait d'un accroissement naturel fort, continu et localisé. Cela signifie bien, preuves à l'appui, (voir tableaux entrées et des origines des populations montbrisonnaises) qu'un solde migratoire positif permet de soutenir cette augmentation. Certes, les entrées de population sur le dit territoire sont le fait d'habitants de la Loire, de France mais également de population "d'origine étrangère". On retrouve donc ici une forme de schéma classique, qui contribue à faire du Montbrisonnais, un espace d'accueil au même titre que beaucoup d'autres en France : c'est donc une continuité et non une rupture.

Continuons en comparant les chiffres.

Nous pouvons constater que le taux de population immigrée du Montbrisonnais a été faible au début du XX^e siècle en comparaison de la France ou du département de la Loire. Cela dure jusqu'aux années 1974-1975, où les taux sur les trois espaces semblent s'homogénéiser vers 7 %. On peut donc en conclure que l'arrivée des immigrés a été moins importante au début du XX^e siècle que dans le reste du département et en France.

⁵ Article qui était paru dans le journal au début des années 2000. On peut retrouver sûrement la référence par le site web du journal, dans les archives, www.lemonde.fr. Ici, nous nous fions en premier lieu à cet article lu par nous-même, il y a déjà quelques années. Il faut toutefois une adhésion ou inscription pour avoir accès aux articles archivés.

Sur les principaux pays d'origine des populations immigrées, il est évident que l'on retrouve les tendances nationales. Pour le début du XX^e siècle, on voit nettement l'apport des pays proches, avec moins de Belges pour Montbrison mais plus de Suisses, ce qui est logique d'un point de vue de la proximité du pays helvète.

Par rapport aux origines et nationalités présentes sur le territoire montbrisonnais en 2012, on s'aperçoit aussi de l'impact de la mondialisation. On retrouve une multitude d'origines, avec cinquante-huit nationalités différentes en 2012⁶. A ce titre, du fait des structures sociales et économiques, Montbrison est un espace marqué par ce phénomène de mondialisation, de globalisation. On peut donc dire que l'espace montbrisonnais est un "melting-pot" et qu'il est marqué par un certain multiculturalisme.

On observe également que le Montbrisonnais est ancré au cœur d'un département, d'une région et d'un grand espace frontalier français traditionnellement connu comme terres d'accueil des immigrations. La population immigrée de la région Rhône-Alpes en 1936 oscille entre 7 et 12% de sa population totale. Cela explique la présence déjà ancienne, de plus d'un siècle, de populations immigrées sur Montbrison et ses alentours.

Enfin, il serait intéressant d'exploiter d'autres pistes de recherches pour mieux comprendre l'immigration dans le Montbrisonnais. Il serait possible de réaliser des études des immigrés au cas par cas, dans leur parcours.... Nous pourrions nous intéresser, par exemple, à la composition hommes-femmes, au temps d'intégration depuis l'arrivée, au temps de présence sur le territoire montbrisonnais et à l'obtention de la nationalité par la même personne ou par les enfants...

En conclusion, nous avons essayé de restituer les grands mouvements d'immigrations en France et d'en expliquer les raisons. De cela, nous avons tenté de démontrer l'apport de l'immigration sur le Montbrisonnais.

Il apparaît clairement que loin de l'image que l'on peut avoir, ici comme ailleurs dans le département, dans la région et globalement en France, l'immigration a produit un apport crucial dans la population, que ce soit par les travailleurs ou par la culture. En ce sens, un Centre social qui fait se rencontrer les gens dans leur diversité, est dans la lignée et le sens de cet apport.

Enfin, je voudrais rajouter à titre personnel que votre interlocuteur, est un exemple de cette diversité qui sera plus largement évoquée par d'autres intervenants. En effet, étant originaire d'un autre lieu de la Loire, et ayant la particularité d'avoir une mère provenant de l'immigration espagnole des années "50", il est donc étranger et issu de l'immigration et des migrations à plus d'un titre. Aujourd'hui, il fait œuvre d'intégration à plus d'un titre et à différentes échelles géographiques.

Merci au lecteur.

⁶ Selon les chiffres des listes électorales, soit 434 individus sur un total de 10 760 électeurs. Voir travaux de Jo Barou et Maurice Damon et leur communication.